

0290049W

ACADEMIE DE RENNES

COLLEGE ANTOINE DE SAINT-EXUPERY

12 RUE DE SAINT-EXUPERY

29260 LESNEVEN

Tel : 0298830045

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs 2026

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 17

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2025

Réuni le : 09/10/2025

Sous la présidence de : Sébastien Jan

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs suivants pour l'année 2026

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration adopte les tarifs suivants pour l'année 2026:

-dégradation de la carte PASS: 2 euros

-dégradation de carte de self: 5 euros

-perte de manuel ou restitution en état non réutilisable: 25 euros

-perte ou dégradation d'un livre du collège: prix de remplacement

-dégradation d'autres matériels: prix de remplacement

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du conseil d'administration

Nom : Jan

Prénom : Sébastien

Signé le : 10/10/2025 16:28:38